Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Délégation Académique à l'Action Culturelle > Découvrir > Professeurs-Relais > Vienne - Les Services Educatifs

https://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?article1743 - Auteur: Isabelle Solères



Monter un projet avec les Archives 86

publié le 10/01/2020 - mis à jour le 11/03/2020

#EAC #école #collège #lycée

Descriptif:

Tout ce qu'il faut savoir pour monter un projet pédagogique avec les Archives départementales de la Vienne : quelques mots d'histoire, bref rappel des missions confiées aux archives départementales, actions de médiation culturelle aux Archives 86 (visites et ateliers), offre culturelle hors les murs, ressources pédagogiques téléchargeables.

Pour finir, vous trouverez en fin d'article les contacts, coordonnées et autres informations pratiques indispensables.

Sommaire:

- Les Archives départementales de la Vienne : histoire et missions
- Médiation culturelle aux Archives départementales de la Vienne
- Ressources pédagogiques
- Contacts, coordonnées et autres informations utiles
- Les Archives départementales de la Vienne : histoire et missions

o 200 ans d'itinérance

Les Archives départementales ont été créées **sous la Révolution française**, par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre **1796**), afin de conserver :

- les archives des administrations et juridictions d'Ancien régime supprimées,
- les archives des établissements religieux, dont les biens ont alors été confisqués par la Nation,
- les archives des administrations révolutionnaires relatives aux départements.



Les Archives en 1932 ☑

À leur création, en **1796**, les Archives départementales de la Vienne sont tout d'abord installées dans l'ancien **Hôtel-Dieu-Notre-Dame**, locaux aujourd'hui occupés par une partie de la faculté de Droit de Poitiers. Elles sont ensuite transférées en même temps que la préfecture, en **1802**, dans **l'ancien palais épiscopal**, attenant à la cathédrale¹, précédemment saisi par les autorités révolutionnaires. Il abritera la préfecture et les Archives

départementales jusqu'en 1868. Des locaux spécifiquement dédiés aux Archives départementales sont alors aménagés à l'arrière de l'aile Sud du **nouvel hôtel de préfecture**, inauguré en **1868**. Lorsqu'une **extension** devient nécessaire, en **1907**, une aile en retour vers la rue est adjointe au bâtiment ².

L'accroissement des volumes archivés et le développement des services administratifs conduisent à rechercher, dans les années suivantes, un bâtiment hors de la Préfecture, dont dépendent encore les Archives départementales. En 1949, le Conseil général décide donc d'acheter l'ancienne chapelle néogothique des Jésuites, inaugurée en 1852 et fermée au culte en 1870. Construite en plein centre-ville, rue Edouard Grimaux, elle présente l'avantage de se situer à quelques minutes de la Préfecture. Les Archives s'y installent en 1954.



L'hôtel de préfecture ☑

Peu à peu, les magasins d'archives sont saturés et la salle de lecture ne permet plus de répondre à l'essor de la fréquentation. Cette situation conduit à la construction du bâtiment actuel, après les premières **lois de décentralisation**, en **1986**, qui font des Archives départementales un **service du Conseil départemental** et

conduisent aussi à l'émergence d'Archives régionales³.



Chapelle des Jésuites ☑

Le nouveau bâtiment des Archives départementales est conçu par les architectes Nicolas Bonnin (Poitiers) et Bernard Feypell (Paris), qui a déjà réalisé plusieurs bâtiments d'Archives départementales. Implanté dans le quartier de la Gibauderie, au Sud-Est de Poitiers et à proximité du campus universitaire, il est ouvert au public en 1996, puis agrandi en 2007, pour atteindre 10 000 m² de surface.



Le bâtiment actuel 🖸

▶ Page suivante : missions dévolues aux archives départementales

O Quatre missions principales

La double identité des Archives départementales, à la fois **service administratif et établissement patrimonial**, influe sur la nature de leurs missions.

Collecter

Les services départementaux d'archives gèrent les **archives publiques** produites et versées par les **services de l'État** ayant leur siège dans le département, qu'ils aient compétence régionale, interdépartementale ou départementale (préfecture, trésor public, domaines, cadastre, enregistrement, rectorat, juridictions, etc.). Elles recueillent aussi les **archives du Conseil départemental de la Vienne** et celles **des communes** qui le souhaitent.



La filature de Ligugé 🗹

Par ailleurs, les Archives départementales conservent des archives privées :

- les archives anciennes des études notariales, que les notaires sont légalement tenus de verser aux Archives départementales ;
- des archives familiales, seigneuriales ou domaniales, de sociétés savantes et d'autres associations, d'entreprises, de cabinets d'architectes etc., principalement reçues par don.

Classer - une salle de 350 m²

C'est **grâce au classement** que les archives cessent de n'être qu'un amas de vieux papiers pour devenir (ou redevenir) un ensemble intelligible et un **fonds exploitable**. Il s'agit de reconnaître les documents en fonction de critères déterminés et de les organiser selon un ordre hiérarchique logique, dans le respect du cadre de classement en vigueur.



La salle de tri des Archives 86 🗷

Dans une **salle de 350 m²** des Archives de la Vienne, les documents sont donc **triés et classés** pour une conservation *ad vitam aeternam*, en fonction des enjeux administratifs, historiques ou juridiques auxquels ils renvoient.

Conserver - 28 salles et 40 km de rayonnages

Les archivistes veillent ensuite à la **conservation des documents** par un conditionnement et un stockage appropriés, sur 40 km de rayonnages, répartis dans **28 salles adaptées** (température et humidité constantes, filtrage de l'air), mais aussi par des campagnes de **restauration**, de reliure et de **numérisation**.

Les documents conservés par les Archives de la Vienne couvrent la période **de 780 à nos jours**, et doivent être **mis** à disposition des citoyens dans les meilleures conditions matérielles car ils font partie du **patrimoine de la**

Nation.



Charte de 780 ☑

Communiquer et valoriser - numérisation

Le principe de **libre accès des citoyens aux archives de la Nation** est stipulé dans la loi révolutionnaire du 7 Messidor an II (**1794**). De là découle la **mission de service public** des Archives départementales, qui orientent les recherches des usagers en **salle de lecture** (66 places à Poitiers, dont certaines équipées pour la consultation numérique) et valorisent les fonds d'archives auprès des publics.

Dans le but de mieux communiquer avec les différents publics, les Archives départementales de la Vienne offrent, sur leur site internet, un aperçu synthétique de l'ensemble des fonds d'publics et privés, qu'ils soient numérisés ou non. Les **fonds numérisés** sont consultables en salle de lecture, à l'aide d'un logiciel de visualisation. Une partie des fonds numérisés est également consultable en ligne d'.

- ▶ Page suivante : la médiation culturelle aux Archives départementales de la Vienne (visites et ateliers)
- Médiation culturelle aux Archives départementales de la Vienne

Dans le cadre de leur mission de communication avec les différents publics et de valorisation des fonds, les Archives de la Vienne sont amenées à jouer un rôle éducatif et culturel, confié au service éducatif . Il bénéficie des interventions d'un enseignant chargé de mission par le Rectorat (Daac), qui contribue à la réflexion méthodologique sur l'action éducative, participe à la conception des actions éducatives et des supports pédagogiques.

Pour les **élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées**, le service éducatif propose, dans les locaux des **Archives de la Vienne**, des visites et activités en ateliers **?**, à partir de **documents originaux ou numérisés**, pour initier les élèves à la recherche et au classement tout en les amenant à prendre conscience du patrimoine historique, matériel et immatériel, de leur département.

La liste complète des ateliers des disponible en ligne, sur le nouveau site internet des Archives départementales de la Vienne. Vous trouverez ci-après un aperçu des activités proposées.

Les réservations d' s'effectuent au moyen d'un formulaire à compléter en ligne.

Plaquette du service éducatif des Archives 86 : visites, ateliers, mallettes et dossiers pédagogiques. (PDF de 2.2 Mo)

"A la découverte des Archives départementales de la Vienne - Service éducatif 2019-2020" - Académie de Poitiers

- "À la découverte des archives" (CM1 à la 3ème / 2h) : visite du bâtiment (salle de tri, locaux de conservation des documents) sous la conduite d'un animateur des Archives départementales, suivie par un travail en atelier à l'aide de questionnaires adaptés au niveau des classes.
- ▶ 30 personnes maximum, 2h le mardi matin, mercredi matin ou jeudi matin. Prise en charge complète du transport par le Département (dans la limite de deux classes par établissement) pour les écoles et collèges de la Vienne.

O Ateliers éducatifs - CM1-CM2

- "Les chevaliers du Poitou : une enquête médiévale" d'Aliénor d'Aquitaine à saint Louis, à partir de sceaux, de blasons et de chartes.
- "Les explorateurs d'archives" : découverte et manipulation de documents originaux et numérisés, exercices de tri.
- "Je fais l'histoire de ma commune" : étude de documents originaux évoquant l'histoire de la commune de la classe. N.B. : l'atelier nécessitant un travail préparatoire spécifique, le nombre de séances est limité (se renseigner à l'inscription).

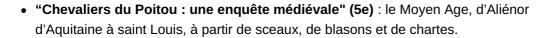


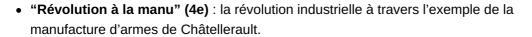
Ateliers CM1-CM2

Page suivante : médiation culturelle collège, enseignement supérieur et hors les murs

O Ateliers éducatifs - Collège

- "Les explorateurs d'archives" (6e) : exercices de tri à partir de documents originaux et numérisés.
- "Une histoire d'identité" (6e) : illustration du programme d'éducation civique à travers l'évolution des papiers d'identité du XVIe siècle à nos jours.
- "Journées médiévales" (5e), en partenariat avec le musée Sainte-Croix : un atelier aux Archives le matin et une activité au Musée Sainte-Croix l'après-midi.







Ateliers 6e



Ateliers 5e

• "Regards sur la colonisation" (4e) : la colonisation française, du XVIIIe au XXe siècle, à travers différentes archives de la Vienne.



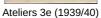
Ateliers 4e

- "Cartographier pour administrer" (4e) : comprendre l'évolution de notre territoire par les cartes, de l'Ancien Régime à nos jours.
- "1914-1918 : des affiches pour faire la guerre" (3e) : réflexion guidée à partir d'une dizaine d'affiches originales datant de la Première Guerre mondiale (une province perdue, l'expérience du combat, blessure et maladie, vocabulaire).
- "1939-1945 : la propagande s'affiche" (3e) : travail sur une vingtaine d'affiches originales de la Seconde

Guerre mondiale à l'aide d'un questionnaire (la défaite et ses conséquences, résistance ou collaboration, lutte contre l'Angleterre et pour une "France nouvelle").

- "Destins croisés : deux adolescentes juives, 1939-1944" (3e) : parcours et destinées de deux jeunes filles juives passées par le camp d'internement de Poitiers.
- "1939-1944, itinéraire d'une famille juive" (3e) : le parcours dramatique d'une famille passée par le camp de la route de Limoges (visite extérieure sur les traces du camp).







O Enseignement supérieur

Pour les étudiants de L3 en histoire, des cycles de cours d'initiation à la recherche historique dans les archives ont été mis en place en partenariat entre les Archives de la Vienne et l'université de Poitiers (UFR Sciences Humaines et Arts, département d'Histoire).

Enfin, un DU Archives et Métiers des Archives des proposé depuis 2008 par l'université de Poitiers, en partenariat avec les Archives des quatre départements de l'académie de Poitiers.

O Médiation culturelle hors les murs : expositions à emprunter

Hormis les visites et ateliers dans les locaux des Archives, le service éducatif propose aussi deux expositions à emprunter.

- La Vienne en guerre, 1914-1918 🗗 (école, collège, lycée) : 23 panneaux organisés autour de guatre grands thèmes (appréhender la guerre, travailler pour la guerre, vivre à l'arrière, honorer les soldats).
- Des camps dans la Vienne, 1939-1945 ☑ (école, collège, lycée) : 20 panneaux proposant des clés de compréhension de cette histoire ignorée longtemps exclue de la mémoire collective.



1939-1945 🗗

- ▶ Page suivante : ressources pédagogiques téléchargeables, contacts et coordonnées
- Ressources pédagogiques

O Dossiers pédagogiques à télécharger

Onze dossiers pédagogiques thématiques sont téléchargeables ci-après ou sur le site internet 🗹 des Archives de la Vienne. Ils se rapportent à quatre thématiques :

- les châteaux de la Vienne au Moyen Age,
- l'industrialisation de 1850 à 1914,
- les régiments de la Vienne de 1914 à 1918,
- collaborer ou résister entre 1939 et 1945.

👼 Dossiers pédagogiques téléchargeables - Archives départementales de la Vienne (Zip de 64 Mo) 15 documents (école, collège, lycée) élaborés par le service éducatif des Archives 86 - Académie de Poitiers

O Documents à

télécharger

Le site internet des Archives départementales de la Vienne donne par ailleurs accès librement à une sélection de documents d'archives numérisés d' (documents iconographiques, manuscrits, articles de presse etc.). Pour chaque document sont indiquées les correspondances dans les programmes scolaires, en fonction du cycle d'enseignement et de la classe.

Contacts, coordonnées et autres informations utiles

Renseignements (organisation des visites et du transport, contenu pédagogique)

formulaire de contact 🗷

Médiation du patrimoine et service éducatif

Jean-Philippe Bozier - JPBozier@departement86.fr Oliver Banchereau - obanchereau@departement86.fr

Chargé de mission service éducatif Rectorat de Poitiers / Daac

Yoann Gardie - Yoann.Gardie@ac-poitiers.fr

Archives départementales de la Vienne

30 rue des Champs-Balais 86000 POITIERS

05 49 03 04 05 archives-deux-sevres-vienne.fr ☑

Directeur

Gaël Chenard

Ouverture au public

Du mardi au jeudi, de 9h à 17h30 Vendredi, de 9h à 16h30

Accès

Bus ligne 11, arrêt "les Bosquets"

Tarifs

Les visites et ateliers sont gratuits.

- $(1) \ Matteo \ Ferrari, "Poitiers, Palais \ \acute{e}piscopal", \ http://base-armma.edel.univ-poitiers.fr/monument/palais-episcopal-poitiers/$\ensuremath{$\ensuremath{\mathcal{G}}$}$, consult\'e le 13/11/2019.$
- (2) Source principale pour ce paragraphe : "Histoire du bâtiment des Archives 🖓", site internet des Archives départementales de la Vienne, décembre 2019.
- (3) Henri Charnier et Gérard Moyse, "Les Archives dans la décentralisation. Rapports et débats sur la question à l'étude de l'Association des archivistes français en 1985 27", *Gazette des archives*, 1986, pp. 5-31 (consulté en novembre 2019).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.